



Les Sahéliens
peuvent nourrir le Sahel

AFRIQUE VERTE

AcSSA - AMASSA - APROSSA

ACTUALITES

TRIMESTRIEL - NUMÉRO 48 DÉCEMBRE 2007

Afrique Verte :
ONG de développement
pour la sécurité alimentaire par
la valorisation des céréales locales
au Burkina, Mali et Niger

La vie du terrain :	
Burkina, Mali et Niger	2
Consolider l'avenir de l'institution	3
Brèves des pays	4
Comités locaux et réseaux	4

Éditorial

LA SOLIDARITE INTERNATIONALE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Du 17 au 25 novembre, la 10^e Semaine de la solidarité internationale (SSI) nous a invités à participer à plus de 5000 animations, partout en France.

Grand rendez-vous national et décentralisé, la Semaine de la solidarité internationale est l'occasion de proposer au public des pistes concrètes pour agir en citoyen solidaire.

Promouvoir les droits de l'homme, acheter équitable, épargner et voyager solidaire, respecter l'environnement, s'engager pour une cause, partir comme volontaire, devenir bénévole... toutes les thématiques de la solidarité internationale ont été à l'honneur.

Marchés équitables, expositions, projections de films, jeux, conférences, repas du monde, ateliers multimédias, concerts... les acteurs de la solidarité internationale vous ont proposé des animations qui mêlent découverte et surtout réflexion.

Prendre conscience des enjeux qui traversent notre monde, s'engager en faveur de plus de justice et de solidarité... c'est l'objectif de la Semaine de la solidarité internationale.

Le monde bouge... Et vous ?

Divergences d'appréciation sur la campagne

Le Comité Permanent inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) ont organisé la 23^{ème} réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest du 27 au 30 novembre 2007 à Bruxelles où Afrique Verte était invitée et a présenté les bourses céréalières.

Du côté des instituts de statistiques agricoles, le contexte est marqué par des prévisions de production 2007-2008 largement supérieures à la moyenne des 5 dernières années. Pour la zone CILSS, il est attendu une récolte céréalière de plus de 15 millions de tonnes, soit une hausse de 17% par rapport à cette moyenne. Seuls le Cap Vert et le Sénégal auraient des productions inférieures à cette même moyenne. Néanmoins, sur la base des bilans établis par l'ensemble des pays du CILSS, il est attendu une disponibilité céréalière de 13 millions de tonnes, soit une couverture des besoins de 95 %. Il se dégagerait ainsi un déficit de 760.000 tonnes.

Du côté des paysans, le bilan est moins optimiste. La campagne a été marquée par la sécheresse en début et fin de saison puis par des inondations en août. Dans de nombreuses régions, les producteurs sont inquiets.

Pourquoi ce décalage entre techniciens et paysans ? A cette date de l'année, les prévisions sont réalisées à partir de la couverture végétale. Mais un champ bien touffu ne signifie pas que les épis seront remplis de grains. Il faut donc attendre les résultats définitifs qui paraîtront dans quelques semaines, à partir des carrés de rendement.

Au niveau du marché sous régional, les prix restent pour l'instant assez stables, mais la demande est forte de la part de certains pays côtiers, notamment Nigeria, Ghana, Togo, Bénin qui n'ont pas eu de bonnes récoltes, surtout en maïs, à cause justement des inondations du mois d'août. La demande pourrait donc entraîner une tension sur le marché et une hausse des prix. Cette production céréalière moyenne en Afrique de l'Ouest pourrait entraîner une situation tendue, accentuée par la hausse des céréales sur le marché international, la baisse de rémunération des producteurs de coton...

Il faut donc que les Etats s'investissent dès maintenant dans la mise en œuvre des outils de prévention des crises, facilitent la campagne agricole de contre saison et prennent des mesures concrètes pour assurer effectivement une libre circulation des produits agricoles dans la sous région.

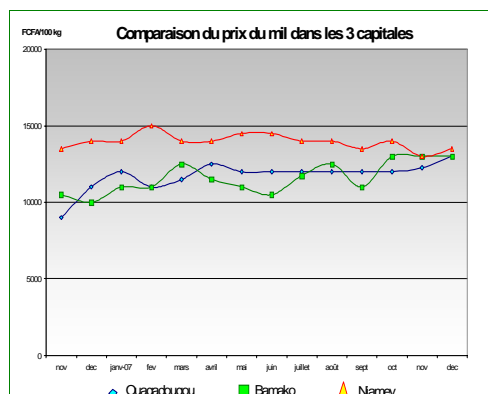
Un marché céréalié dans l'expectative

Les récoltes se terminent au Sahel. Elles sont globalement assez bonnes si l'on réfère aux organismes de statistiques agricoles :

- Au Burkina, le bilan céréalié annoncé dégagerait un excédent de plus de 700.000 tonnes de céréales, ce qui n'est pas négligeable puisque cela représente plus de 20% des besoins nationaux. Les opérateurs céréaliérs ne partagent pas cette analyse et, pour l'instant, le prix des céréales est plutôt à la hausse, notamment pour le maïs. Sur 45 provinces, 15 sont déclarées déficitaires.

- Au Mali, le bilan céréalié annoncé serait excédentaire de 600.000 tonnes, ce qui représente environ 20% des besoins nationaux. Les opérateurs céréaliérs sont assez perplexes : en dépit des récoltes, aucune baisse de prix significative n'est signalée sur les marchés. Au contraire, des cas de hausse relativement modérée sont signalés au niveau des principales zones de production.

- Au Niger, un excédent céréalié de 100.000 tonnes est annoncé, ce qui est faiblement significatif. 4 régions sur 9 sont déclarées déficitaires : Niamey, Agadez, Diffa et Tahoua. La tendance générale des prix est à la baisse légère pour les mil sorgho et à la hausse pour les riz et maïs.



La qualité au service du consommateur

Après quelques années d'accompagnement des transformatrices de céréales par Afrique Verte au Burkina, la valorisation des produits locaux est aujourd'hui une réalité : le résultat incontestable de cette activité est la professionnalisation croissante des transformatrices, attestée par de nombreux prix et distinctions honorifiques lors des expositions ventes, tant au plan national qu'international.

Comme suite logique des actions pour la maîtrise technique du processus de transformation, APROSSA Afrique Verte Burkina va plus loin en faisant de la qualité des produits transformés sa principale préoccupation. En effet, le respect des simples règles d'hygiène au cours de la transformation ne suffit pas pour s'assurer de l'innocuité des aliments ; seules des analyses de laboratoire peuvent mettre définitivement le consommateur à l'abri de tout problème.

C'est ainsi qu'APROSSA Afrique Verte Burkina accom-

pagne 7 unités de transformation de Ouagadougou dans des tests de laboratoire et dans l'interprétation des résultats.

Effectuées par le Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), ces analyses portent sur 9 produits (bouillies, fonio, couscous...). Au total 28 analyses seront réalisées, portant sur 6 paramètres (humidité, mycotoxines, salmonelles, staphylocoques, E. Coli, levures et moisissures).

Les résultats de ces analyses permettront de personnaliser les conseils d'APROSSA auprès des transformatrices bénéficiaires, afin d'améliorer la qualité des produits finis, au bénéfice des consommateurs burkinabè notamment, mais sahéliens en général car nos transformatrices exportent, comme en témoigne leur récente participation au Salon SAFEM du Niger.

Philippe KI

APROSSA - Afrique Verte Burkina Faso

La protection du consommateur relève tout autant de la régulation des marchés que de la promotion de produits locaux de qualité.

AMASSA se positionne contre les Accords de Partenariats économiques

Alors que l'équipe prépare les prochaines bourses aux céréales, les débats actuels dans la sous-région sont focalisés sur les Accords de Partenariats économiques (APE) que les Etats membres de la CEDEAO doivent signer avec l'UE en décembre. Ces accords peuvent compromettre l'avenir de l'agriculture de nos pays, mais aussi son industrie naissante. Depuis le début des négociations en 2002, la société civile n'a jamais cessé de mettre en avant les risques liés aux APE dont l'objectif est de créer une zone de libre échange entre l'Europe et les signataires. Des mouvements sociaux se sont mobilisés contre le texte, partout dans le monde, notamment le 27 septembre, journée de protestation. Le Mali n'est pas resté en marge : de nombreuses actions ont permis de partager l'information pour mieux agir.

Finalement, le 9 décembre, le sommet UE-Afrique de Lisbonne a été marqué par l'opposition de l'Afrique aux APE ; une évolution que nos fragiles économies ne sont raisonnablement pas encore prêtes à assumer.

En effet, ce processus mettrait en compétition les pro-

duits agricoles et industriels de l'Europe avec ceux des pays de la CEDEAO : 2 forces inégales se feraient face. L'exemple du riz illustre la problématique : les importations massives et bon marché découragent la production locale. Ce riz importé bénéficie de subventions à son exportation, ce qui améliore sa compétitivité par rapport au riz malien et constitue un frein important à la promotion du riz national.

D'autres problèmes constituent des enjeux importants comme la perte de recettes avec le désarmement fiscal : pour le Mali, cette perte est estimée entre 18 et 160 milliards de FCFA par an, selon les sources. La dépendance aux produits importés réduira la souveraineté alimentaire déjà fragile.

L'UE révisé sa Politique Agricole Commune (PAC). L'issue de ces négociations déterminera entre autres l'avenir des systèmes de subvention. Les pays africains ne souhaitent pas s'engager avant d'avoir une idée de la nouvelle configuration de cette PAC.

Mamadou GOÏTA, Président d'AMASSA.

Après les récoltes, début des transactions

Comme tous les ans au Niger, le mois de décembre coïncide avec l'organisation des bourses céréalières. Deux éditions sont prévues cette année pour la campagne de commercialisation 2007-2008.

La première bourse regroupant les acteurs céréaliers de la zone Ouest du pays a eu lieu le 8 décembre à Kareygorou (département de Kollo, région de Tillabéry). Ouverte sous le haut patronage du Ministre du développement agricole, la bourse de Kareygorou a enregistré une forte participation : plus de 100 personnes y ont pris part, qui pour acheter, qui pour vendre ou identifier des partenaires commerciaux avec qui il faut tisser des relations durables.

Près de 369 tonnes de céréales (mil, sorgho, maïs) ont été commercialisées sur place et les transactions se poursuivent.

En plus des céréales brutes, les produits transformés étaient également de la partie. Ainsi, une exposition vente a été organisée par les transformatrices des

zones Niamey, Say et Kollo, accompagnées par les animateurs d'AcSSA Afrique Verte Niger.

En préparation à cette bourse céréalière, des ateliers ont été organisés dans toutes les zones d'intervention, ainsi qu'une pré-bourse, le 20 novembre dernier. A cette occasion, les résultats de la campagne en cours et le bilan céréalier ont été présentés aux participants, respectivement par la direction de la statistique agricole du Ministère du développement agricole et le Système d'information des marchés agricoles (SIMA).

La seconde bourse céréalière concerne les régions Est du pays, notamment celles excédentaires de Zinder et Maradi et celles déficitaires d'Agadez et de Tahoua. Elle a lieu les 11 et 12 décembre à Zinder. Plus de 80 participants sont attendus dans la capitale du Damagaram pour procéder à des transactions céréalières, et renforcer ainsi la sécurité alimentaire.

Bassirou NOUHO

AcSSA - Afrique Verte Niger



Pour consolider l'avenir de l'institution

Du 4 au 6 décembre, les représentants des Conseils d'administration des 4 associations membres du groupe Afrique Verte et les coordinations se sont retrouvés à Niamey. Cette 2^{ème} rencontre avait pour objectif de faire un bilan des activités un an après la réunion de Ouagadougou, de préciser le calendrier de la réorganisation institutionnelle et la répartition des tâches autour de thèmes transversaux communs. De ces 3 journées de débats et d'échanges, nous ne retiendrons volontairement que quelques points significatifs : une transition sereine en voie d'achèvement permettant de consolider l'activité du groupe et la construction pragmatique et méthodique d'une nouvelle architecture en vue d'accroître l'audience internationale du réseau actuel.

Bilan suite à la rencontre de Ouagadougou en décembre 2006 : les engagements réciproques ont été globalement tenus. Le bilan est positif dans son ensemble même si certains points méritent encore d'être approfondis ou finalisés.

Les 3 associations sahéliennes sont désormais responsables de leurs programmes nationaux d'intervention, elles se sont dotées d'outils de gestion et ont formalisé un programme de renforcement de leurs capacités.

dans des délais raisonnables un mouvement informel bâti autour d'une charte commune, en une structure reconnue. Les missions générales et leurs objectifs rattachés contenus dans notre charte demeurent valables.

Les travaux préparatoires à la constitution d'Afrique Verte International et le partage des responsabilités entre les membres du groupe, ont abouti à l'élaboration d'un calendrier pour l'année prochaine. Nous aurons l'occasion de vérifier en fin d'année 2008 si l'état d'avancement des réflexions permet d'envisager la création formelle d'AVI.

La dernière journée de la rencontre a été consacrée à la mise en œuvre du programme triennal commun au groupe Afrique Verte, négocié avec le MAE pour la période 2007-2009, articulé autour de 3 axes :

- nourrir les villes avec les céréales locales ;
- répondre à la demande des ruraux ;
- renforcer la vision sous régionale de la filière.

La répartition des actions entre les différentes équipes et un calendrier ont été établis.

L'organisation en 2009 d'une manifestation sous régionale sur le thème de la consommation de céréales transformées sera un temps fort du programme qui mobilisera l'ensemble des responsables du groupe.

Après l'effort ...



Groupe de travail pendant la réunion de Niamey

... le réconfort !



Visite dégustation sur le stand Afrique Verte au SAFEM

Le transfert de responsabilité est achevé, à l'exception de quelques programmes, au Mali notamment, qui demeurent sous la responsabilité juridique d'Afrique Verte, mais dont la conduite sur le terrain sera harmonisée sous la responsabilité de l'équipe de coordination.

Cette accélération volontariste de notre part pour l'émergence d'un nouveau mode de fonctionnement, nous l'apprécions et j'ose espérer que notre modèle d'évolution institutionnelle fera école. Elle n'est toutefois pas sans conséquences, à court et moyen terme, sur la viabilité du dispositif associatif. La rétrocession de frais de gestion fragilise la couverture des charges d'Afrique Verte ; de même, l'éclatement de la trésorerie entre les 4 entités entraînera à terme un alourdissement des charges financières et pourra poser des difficultés de couverture.

La prise de conscience de ces questions à Niamey a permis de formaliser le principe de solidarité interne que le groupe avait décidé en décembre dernier à Ouagadougou. Sa traduction en un mécanisme opérationnel sera l'un des prochains chantiers.

La construction d'Afrique Verte International relève d'une volonté commune réaffirmée de transformer

Le séjour à Niamey, bien que trop court, ne s'est pas limité à ces travaux inter associatifs.

La coordination d'AcSSA Afrique Verte Niger avait organisé des rencontres avec le chef du Service Sécurité alimentaire, M. VOSSEN, de la Délégation européenne et avec le chef du SCAC de l'ambassade de France, M. HUMBERT. Ces rencontres nous ont permis non seulement de faire un point sur l'ensemble des activités mais aussi de mesurer la validité de notre démarche professionnelle et d'apprécier les réactions de nos partenaires.

En complément de ce séjour, AcSSA avait organisé une visite au Salon de Niamey où des stands du groupe présentaient les produits de transformatrices du Burkina et du Niger. Une dégustation de plats préparés par les transformatrices du Niger nous a permis de mesurer le saut technologique accompli en quelques années dans ce pays. Il justifie pleinement l'engagement de notre association en faveur de la valorisation des produits locaux transformés de qualité répondant à la demande du consommateur. C'est sur cette note d'espérance que je terminerai ce propos.

Jean Jacques COURTANT
Président d'Afrique Verte



Les Sahéliens
peuvent nourrir le Sahel

Afrique Verte
12-20 rue Voltaire
93100 Montreuil
Tél : 01 42 87 06 67
afriqueverte@wanadoo.fr

Dans le Nord-Pas-de-Calais
Albert Wallaert
10 Résidence Huplandre
62360 La Capelle les Boulogne
(ou CRDTM Boulogne)

En Bretagne
Yves Saintilan
Kergariou, 29270 Plounevezel

En Rhône-Alpes
Kalil Kouyaté - Espace Afrique
CCO de Villeurbanne
39 rue Courteline, 69000 Villeurbanne
69007 Lyon

Et sur le web
www.afriqueverte.org

Les équipes
AFRIQUE VERTE
AcSSA
AMASSA
APROSSA
vous souhaitent
de joyeuses fêtes
et une
très belle année 2008 !

Brèves des pays

MALI :

FEBAK : La Foire Internationale de Bamako s'est déroulée du 30 novembre au 15 décembre. Elle a regroupé plus de 220 exposants de 17 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe, ce qui lui confère la place de 1^{ère} manifestation commerciale internationale au Mali. Comparés aux articles étrangers qui ont, dans certains cas, triplé de prix, les produits du cru s'avèrent plus abordables.

Chemin de fer : Le trafic voyageur reprend, entre Bamako et Dakar, assuré par l'Etat, avec un premier lot de 10 voitures et 3 locomotives.

NIGER :

SAFEM : Du 1^{er} au 10 décembre, à Niamey, la 5^{ème} édition du Salon international de l'artisanat pour la femme (SAFEM) a regroupé des femmes de 16 pays d'Afrique qui ont rivalisé pour nous proposer des produits variés et de qualité. Les transformatrices de céréales formées par AcSSA AV Niger et APROSSA AV Burkina y ont pris part et ont vendu leurs produits à base de céréales locales. Elles gardent une très bonne impression de la

rencontre et quittent la foire 2007 avec la ferme intention de revenir à la 6^{ème} édition en décembre 2009.

France-Niger : Signature, jeudi 6 décembre, de 2 conventions de financement entre la France et le Niger. La première d'un montant de 5,567 milliards de FCFA financera à 70% le secteur de la santé. La seconde, de 492 millions de FCFA, contribuera à soutenir les actions d'assainissement du secteur financier.

Fête de proclamation de la république : Après Zinder l'an passé, la 2^{ème} fête tournante du 18 décembre, date anniversaire de proclamation de la république du Niger, aura lieu cette année à Tahoua.

BURKINA :

Parution des résultats préliminaires du Recensement Général de l'Agriculture : Le RGA est une opération d'envergure nationale devant être organisée tous les 10 ans environ. On retient que le pays compte 1.424.900 ménages agricoles comptant 12.146.000 habitants, dont 85% sont en milieu rural et 15% en zone urbaine. On note que 9% des ménages agricoles sont dirigés par des femmes.

Comités locaux et Semaine de la Solidarité Internationale

● **Nord-Pas-de-Calais** : Le groupe Afrique Verte Nord Pas de Calais a participé à différentes manifestations lors de la semaine de la solidarité internationale. Il a également reçu Mohamed Haidara, coordinateur AV au Mali : une rencontre a été organisée avec Misola, à Boulogne, pour faire le point sur les actions conduites en partenariat.

● **Comité Rhône-Alpes** : Le comité a activement participé à la semaine de la solidarité à Lyon : Gisèle Dabiré, animatrice APROSSA AV Burkina à Bobo, a présenté des produits transformés par les femmes du réseau, au Village de la Solidarité. Mohamed Haidara, coordinateur au Mali, a participé à l'animation d'un débat public à Lyon, après la projection d'un film béninois abordant la participation des femmes dans la politique en Afrique.

Suite à l'invitation du CCFD de Vienne pour la SSI, Mohamed a participé à des animations pour les scolaires et a participé à une soirée culturelle suivie d'un débat sur le développement en Afrique.

● **Afrique Verte Penn ar Bed** : Après avoir participé aux Assises de la Solidarité en septembre, Yves Saintilan s'est fortement investi avec le groupe AV Penn ar Bed dans la SSI 2007 : animation débat sur invitation de la mairie de Saint Lunaire et participation active au Breiz Niger organisé à Carhaix (expositions photographiques, film, stand, repas, ateliers, lutte traditionnelle, contes, défilé de costumes nigériens...). Le 24 novembre, le Breiz Niger s'est terminé en musique avec un concert remarqué de Makida Palabre avec la participation de Mamar Kassey.

OUI, je soutiens les paysans du Sahel !

Je fais un DON de : _____ €

Je souhaite recevoir des informations pour devenir membre d'Afrique Verte
(cotisation annuelle : 40 €/an ; étudiants : 15 €/an)

Si je suis imposable, mes dons et ma cotisation à Afrique Verte sont déductibles de mes impôts pour 66% de leur montant, dans la limite de 20% de mon revenu imposable.

Veuillez trouver ci-joint un chèque à l'ordre d'Afrique Verte d'un montant total de _____ €

Mme Mlle M. Prénom _____ Nom _____

Adresse _____ Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ E.mail _____ Profession (facultatif) _____

Décembre 2007 - N°48

Coupon à retourner à :
Afrique Verte
12-20 rue Voltaire
93100 Montreuil